

# FEDERATION SUISSE DE PETANQUE



## RAPPORT DU TRÉSORIER Comptes 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes des pertes et profits ainsi que le bilan 2024 de Swiss Pétanque.

Pour simplifier, le déficit prévu a été réduit de moitié. Des efforts ont été faits pour arriver à le diminuer tout en respectant les choix et le développement de la pétanque qui est notre priorité.

Le compte de résultat fait apparaître un total de recettes de **CHF 199'398.38** contre un total de dépenses de **CHF 219'248.49** dégageant un **déficit de CHF 19'850.11**. Ce montant a été comptabilisé au passif du bilan en diminution du capital.

Le budget 2024 accepté par le Comité Central de Swiss Pétanque du samedi 3 février 2024 prévoyait un déficit de CHF **38'180.00**. La différence entre le budget 2024 et les comptes 2024 est de CHF **18'329.89**. Les recettes et les dépenses bien maîtrisées ont fait que les comptes présentés sont bien meilleurs. Toutefois, l'apport de nouvelles recettes hors de la pétanque est indispensable pour le développement futur de Swiss Pétanque.

Les conséquences de ces faits sont les suivants sur les recettes et dépenses.

**Le total des produits (CHF 199'398.38) est supérieur de CHF 10'118.38 aux prévisions 2024 budgétisées à 189'280.00. La différence provient des postes :**

4100 4105	Swiss Olympic a versé comme prévu dans la convention CHF 25'000.00 de l'Office Fédéral du Sport (OFSP) et CHF 11'500.00 de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport (FSSES).
4160	La vente de matériel publicitaire est bien supérieur au budget. Les stands à Martigny, Moudon et Oberkirch ont été très appréciés par les visiteurs et les joueurs.
4200	Swiss Pétanque comprend 100 clubs à fin octobre 2024.
4220 à 4242	Les licences et les frais annexes sont supérieurs de CHF 5'135.00 par rapport au budget. Le nombre de licenciés a augmenté de 93.
4243	Le nouveau prix du transfert (CHF 50.00) a été appliqué à fin février. Le manque de recettes est compensé par les dépenses inférieurs (compte 3313).

4280	Pas de cours de table organisés en 2024 mais aussi pas de dépenses (compte 3349).
4555	Les inscriptions de la Coupe Suisse ont augmenté de CHF 1'950.00.
4600	Les taux d'intérêts sont passés de 0.7% en début d'année à 0.25% actuellement.

**Le total des dépenses (CHF 219'248.49) est inférieur au budget qui prévoyait des dépenses pour CHF 227'460.00. Soit une différence de CHF 8'211.51.**

Cette différence est due principalement à :

3000 à 3013	Amortissement de 33.33% standard. En raison du changement d'équipementier et des achats plus importants, un amortissement supplémentaire de CHF 8'039.91 a été effectué.
3003 à 3005	Les dépenses pour le CD, le CC et le mini-congrès sont conformes au budget.
3007	La facture de l'assurance 2025 est parvenue en début d'année et non en décembre.
3050	Moins d'invitations reçues durant l'année.
3100 à 3108	Le budget des cadres nationaux n'a pas été complètement utilisé. L'économie est de CHF 2'239.55. Des différences importantes entre chaque cadre.
3109	Aucune cérémonie organisée. Pas de médaille obtenue aux CE et CM.
3111	Aucun cours organisé en 2024.
3112	Budget bien tenu par l'entraîneur national.
3200 à 3215	Les budgets de chaque championnat ont été respectés. Une économie de CHF 5'451.02 a été faite.
3211	Par suite de la réorganisation du championnat suisse des clubs, la subvention doit être revue en tenant compte que l'ALN a été dissoute et le championnat est de la responsabilité de Swiss Pétanque.
3250 à 3256	Les frais des championnats suisses sont comparables au budget.
3254	La subvention à la finale du championnat suisse des clubs n'est plus d'actualité car les frais du championnat sont intégralement à la charge de Swiss Pétanque.
3300	Deux affaires à traiter en cours d'année.
3302	1 cours de perfectionnement en avril, 1 cours de formation en septembre, les indemnités des chefs arbitres et les frais de déplacement, la Commission Technique en décembre. Pas budgétisé autant lors de l'élaboration du budget.
3305	Assurance Juridique pour la Fédération.
3306	Les indemnités (CHF 600.00) versées aux clubs organisations des compétitions féminines et mixtes sont allées sur le Fonds - Contribution de Swiss Olympic - Contributions à l'éthique dans le sport (2095).
3310	La contribution est de CHF 360.00 par année. Les autres frais sont les frais lors de la séance avec Swiss Olympic et l'assemblée générale annuelle.
3313	Les frais de transferts internationaux sont moins importants. Idem pour les recettes.
3317	Le Centre International Enseignement Pétanque Suisse a été créé en 2024. C'est pourquoi, il n'y avait pas de budget prévu. Les frais administratifs, cotisation, label et séance avec Claude Raluy à Martigny sont sur ce compte. Le solde des frais du cours à Trimbach après déduction de la participation des inscrits est déduit du compte et prélevé sur le Fonds éthique de Swiss Olympic.

Cours de formation Trimbach (3317)	CHF	6'952.20
Participation financière au cours (4565)	CHF	4'998.70
Déficit du cours (3317)	CHF	1'953.50
Versement sur le compte (2095) Fonds – Contribution Swiss Olympic – Contributions éthique dans le sport	CHF	1'953.50
Frais admin., cotisation, séance (3317)	CHF	558.44

3320	Achats beaucoup plus importants que le budget prévu. Changement de fournisseur. Les stocks restants seront vendus lors des manifestations nationales.
3321	Manque le flocage des maillots des champions suisses de tir.
3324	Fourniture aux nouveaux arbitres (plus nombreux que prévu) du matériel de mesure et des sacoches.
3325	Réalisation de marqueurs de scores pour les CS.
3332	Manque 1 membre au CD. 8 au lieu de 9.
3333	Nouvelle commande de cartes pour licences. Réserve pour 2025.
3336	La location du local à Genève a été résilié au 31.12.2024.
3337	Le travail a été fait par le CD gratuitement.
3341	Un important stock de vestes, matériel divers vendu sur le site internet et lors des manifestations a été fait. L'inventaire est en cours conjointement avec Jok Pub SA.
3327	Location d'un 2 <sup>e</sup> local de stockage depuis avril 2024. Un seul local ne suffisait plus.
3328	Lors de l'établissement du budget, le cahier des charges n'était pas validé. Swiss Pétanque prend en charge les frais d'hôtel des membres du Comité Directeur et de la Table de contrôle.
3349	Pas de cours de table organisé en 2024. Reporté à 2025.
3350	8 membres pendant 12 mois + 1 membre pendant 2 mois.
3351	4,5 postes au lieu de 6.
3357	Payé en €. Situation favorable en fin d'année.
3352	Versement de 3 indemnités lors du CE Martigny.
3360	Frais pour modifications du site (Format Z)
3370	Annulation de 2 anciennes factures mises compte débiteurs (1057).
3380	Réponse négative de Genève concernant les impôts. Les statuts de Swiss Pétanque seront modifiés. Le siège de la société sera au domicile du président. Après cette acceptation, des démarches seront entreprises avec le canton de Fribourg.
3390	Sera fait cette année pour 2023 et 2024.

Vous trouverez en annexe le compte de résultat 2024 détaillé.

Le bilan présente tant à l'actif qu'au passif un total de **CHF 236'066.86**. Voir en annexe.

Les disponibilités sont de CHF **216'539.83** et ont augmenté de **CHF 12'607.37** par rapport à l'année dernière. Les disponibilités sont compensées par des réserves au passif et à l'actif.

Le compte courant de PostFinance a été conservé mais sera prochainement fermé. Pour obtenir une importante subvention pour la Finale du Swiss Pétanque Tour 2023, nous avons dû ouvrir un compte à la Banque Cantonale de Fribourg (BCF).

Le compte « Jeunes et arbitres » a diminué de CHF 60.00 (CHF 18'433.60). Ce sont les frais de compte pour l'année 2024.

Le compte « Epargne » a augmenté de CHF 377.11. Ce sont les intérêts après déduction de l'impôt anticipé. Les intérêts sont passés de 0.7% en début d'année à 0.2% depuis le 1<sup>er</sup> novembre.

Les comptes Débiteurs sont le paiement

- 1 note de crédit chez Erima pour retour de matériel.
- Un parent de junior doit rembourser le paiement du voyage en Thaïlande. Plusieurs rappels ont été envoyés.

Au bilan, le stock de matériel a augmenté de CHF 970.59 malgré d'importants achats. Les amortissements normaux sont de CHF 7'385.98 alors que les amortissements supplémentaires sont de CHF 4'874.23. Avec le changement du fournisseur des cadres nationaux, le stock financier est acceptable.

1085 Les actifs transitoires sont de CHF 8'313.70

- Sponsoring décalage de paiement : CHF 2'000.00. Déjà reçu de moitié le 8 janvier 2025
- Cautions de joueurs - en attente de paiement : CHF 400.00
- Inscriptions du Championnat Suisse de Tir 2024 : CHF 915.00
- CIEP Suisse - Frais des participants au cours à recevoir : CHF 4'998.70

2090 Le passif transitoire représente une somme de CHF 8'170.00. Le détail du passif est le suivant :

- Affaire Doutaz - Réserve 2022 et 2023 pour des frais de justice CHF 7'750.00.
- Indemnité partielle de membre du CD pour CHF 420.00.

2091 Cadres nationaux - Cautions : 2 cautions ont été remboursées en 2024 après retour des équipements. 8 cautions ont été versées et 1 en attente de paiement.

2092 Finale Swiss Pétanque Tour 2025 : Les CHF 2.00 par licencié encaissés avec les licences 2024 sont mis en réserve pour l'organisateur de la Finale 2025. La somme a augmenté de CHF 186.00 par rapport à la Finale 2024.

2093 Provision pour mouvement jeunes. C'est une réserve spécifique pour les jeunes et qui ne peut être utilisée que pour la jeunesse. Le compte est de 15'650.00. Don d'une Amicale fribourgeoise de CHF 150.00. Soutien pour un concours Jeunes de CHF 300.00. Comme décidé, Swiss Pétanque a versé une somme de CHF 3'000.00 pour la partie jeunesse lors du CE de Martigny.

2094 Championnat Suisse des clubs : A la dissolution de l'ALN - CPP, c'est Swiss Pétanque qui a continué à gérer ce championnat des ligues A et B. Au 31 décembre, le compte est positif de CHF 6'483.15.

2095 Fonds - Contribution de Swiss Olympic - Contributions à l'éthique dans le sport. L'argent de la contribution ne peut pas être utilisé comme on veut. Il doit être géré selon des règles strictes de Swiss Olympic.

- Soutien à la promotion du sport féminin et représentation féminine  
Versement de 2 subventions pour un concours féminin et mixte CHF 600.00
- Cours de Formation à Trimbach. Charges du cours payé par FSP CHF 1'953.50
- Participation aux frais de déplacement de 2 formateurs  
Paris - Trimbach et retour CHF 738.44
- TOTAL déduit du compte CHF 3'291.94
- Subvention fédérale de CHF 25'000.00
- Solde au 31 décembre 2024 CHF 21'708.06

2096 La provision a été faite, il y a quelques années pour atténuer les frais lorsque les championnats du monde ont lieu très loin et coûtent très cher. La provision à ce jour est de CHF 10'000.00 (sans changement en 2023 et 2024).

2098 La provision a été créée en 2020 en raison du report des championnats d'Europe et du Monde sur l'année suivante. A la fin de l'exercice actuel, la provision est nulle.

Au moment de conclure ce rapport, je tiens à remercier sincèrement les membres du Comité Directeur, les Délégués, l'entraîneur des équipes nationales, les Associations cantonales et régionales pour leur excellente collaboration tout au long de cette année.

Je me tiens à disposition pour toute information concernant les finances de Swiss Pétanque.

Court, le 21 janvier 2025

Claude Bérout

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bérout', with a stylized flourish above the letters.

Trésorier FSP